

Québec, le 16 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Dépôt d'une pétition pour l'instauration d'une journée fériée obligatoire, le 11 novembre, pour souligner le jour du Souvenir

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 11 février 2015, le député de La Peltrie a déposé à l'Assemblée nationale une pétition signée par 73 citoyens demandant au gouvernement d'instaurer une journée fériée obligatoire, le 11 novembre, afin de souligner le jour du Souvenir. Nous prenons acte de la revendication dans le cadre de cette pétition.

Le gouvernement du Québec est conscient de l'importance du travail accompli et des sacrifices effectués par les anciens combattants et les militaires toujours en fonction. D'ailleurs, le jour du Souvenir est souligné chaque année par des membres du gouvernement.

Il est important de rappeler que la Chambre des communes étudie présentement un projet de loi afin de rendre le jour du Souvenir une journée de fête légale.

De plus, il importe de rappeler qu'au Québec, la Loi sur les normes du travail prévoit sept jours fériés et chômés. La journée du 24 juin qui est prévue à la Loi sur la fête nationale s'ajoute à ceux-ci, pour un total de 8 journées fériées et chômées. Ce nombre place le Québec dans la moyenne canadienne de 8,3 jours fériés payés par année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments distingués.


SAM HAMAD